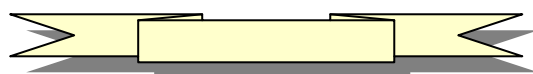


INFOS

PRATIQUES



Vous êtes civil ...

*... et vous aimeriez découvrir, sans aucun engagement,
le milieu militaire ?*

Juste pour voir si cela vous plaît ?

*... Vous aimeriez aller plus loin mais rester civil
et faire des périodes de réserve rémunérées ?*

L'Armée de Terre vous propose :

- ✓ LA PRÉPARATION MILITAIRE DÉCOUVERTE
- ✓ LA FORMATION INITIALE DE RÉSERVISTE
- ✓ LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE

Avant toute démarche, **VOUS DEVEZ VOUS FAIRE RECENSER**

1. dans votre mairie, dès 16 ans ...

2. ... ce qui vous permettra environ 9 mois après, d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté** ou **JDC**.

Qu'est-ce que la J.D.C. ?

- C'est la troisième et dernière étape du parcours de citoyenneté (1^{ère} étape : instruction civique dans les collèges, 2^{ème} étape : recensement). Cette étape est obligatoire pour les garçons et les filles après leur recensement.
- Convocation à la JDC : environ 9 mois après avoir été recensé.
- Lieux : 35^{ème} régiment d'infanterie (35^{ème} RI) à Belfort ou 1^{er} régiment d'artillerie (1^{er} RA) à Bourogne, juste à côté de la gare TGV.
- Durée : 1 jour, de 08h30 à 17h00 (voir emploi du temps ci-joint).
- A l'issue : délivrance d'un certificat permettant d'effectuer les stages militaires présentés dans cette fiche, de passer vos permis, de pouvoir passer le baccalauréat, les concours de la fonction publique ...

Pour vous renseigner sur la convocation ou obtenir une attestation JDC :
contactez le Bureau du Service National de Besançon au 03 81 87 18 81

*Une fois le RECENSEMENT effectué et sans attendre la JDC, vous pouvez vous inscrire au **stage PMD** (Préparation Militaire Découverte).*

LA PRÉPARATION MILITAIRE DÉCOUVERTE ou PMD

CONDITIONS :

- homme ou femme recensé, JDC non obligatoire
- entre 16 et 30 ans, apte physiquement
- pas de diplôme requis

DURÉE : 6 jours (du lundi au samedi – pendant les vacances scolaires)

PROGRAMME : Un exemple de programme est joint à cette fiche.

Pour vous inscrire ...

... dates des stages PMD en 2013 :

- ✓ 1^{er} RA de Bourgogne :
 - du 18 au 23/02/13
 - du 22 au 27/04/13
 - du 28/10 au 02/11/13

- ✓ 35^{ème} RI de Belfort :
 - du 15/04 au 19/04/13
 - du 26/08 au 30/08/13

... points information :

- PMD au 1^{er} RA de Bourgogne : 03 84 57 53 66 / 06 73 99 17 74
stephane.brouillard@intradef.gouv.fr
- PMD au 35^{ème} RI de Belfort : 03 84 98 42 15 / cyrille.braconnier@intradef.gouv.fr

Après avoir effectué le stage PMD, si vous souhaitez prolonger l'expérience dans le milieu militaire, la solution est alors d'entrer dans la réserve.

Pour cela, il existe un stage rémunéré, suivi d'une dizaine de jours répartis sur quelques week-ends, qui vous permettra de confirmer votre choix : c'est la FMIR.

LA FORMATION MILITAIRE INITIALE DE RÉSERVE ou FMIR

- CONDITIONS : JDC effectuée, minimum 17 ans, sinon mêmes conditions que pour la PMD
- DURÉE : 2 à 3 semaines dont 3 à 5 jours sur le terrain
- RÉMUNÉRATION : environ 40€ par jour
- PROGRAMME : Un exemple de programme est joint à cette fiche.

Pour vous inscrire ...

... dates des stages FMIR en 2013

- ✓ 1^{er} RA Bourgne : Du 12 au 28/07/13 suivi pour les volontaires de 5 jours en août.
- ✓ 35^{ème} RI Belfort : stage programmé en 15 au 26/07 de juillet 2013.

... points information :

- FMIR au 1^{er} RA de Bourgne : 03 84 57 53 66 / 06 73 99 17 74
stephane.brouillard@intradef.gouv.fr
Adresse postale : FMIR / PMD 1^{er} régiment d'artillerie – BP 60539 – 90016 Belfort Cedex
- FMIR au 35^{ème} RI de Belfort : 03 84 98 42 15 / cyrille.braconnier@intradef.gouv.fr

À l'issue de la FMIR, vous avez la possibilité de souscrire un contrat de réserviste renouvelable annuellement et résiliable à tout moment : c'est la réserve opérationnelle.

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE

En résumé :

- entre 5 et 90 jours d'activité/an en fonction de la disponibilité du réserviste (instruction, période sur le terrain, garde ...)
- la plupart des activités se déroulent pendant les vacances scolaires
- participation possible, si volontaire, à des missions : VIGIPIRATE, plan ORSEC, stage commando, éventuellement opérations extérieures...
- activités rémunérées entre 50 et 70€/jour selon le grade + les indemnités de service en campagne.

Pour vous inscrire ...

...points information :

➤ 1^{er} RA de Bourogne : 03 84 57 53 66 / 06 73 99 17 74

stephane.brouillard@intradef.gouv.fr

Adresse postale : 1^{er} régiment d'artillerie – BP 60539 – 90016 Belfort Cedex

➤ 35^{ème} RI de Belfort : 03 84 98 42 15 / cyrille.braconnier@intradef.gouv.fr